



Commune de Valgelon-La Rochette

ARRÊTÉ N° 2026-324

OBJET : Arrêté municipal relatif à l'approbation du Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur Jean-Pierre MERIEUX, Maire de Valgelon-La Rochette,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2212-2 et L. 2212-4 relatifs aux pouvoirs de police du maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et son article L. 731-3 relatif au plan communal de sauvegarde,

Vu le décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au plan communal et intercommunal de sauvegarde et modifiant le code de la sécurité intérieure, codifié aux articles R. 731-1 à R. 731-8 ;

Considérant que la Commune est exposée à de nombreux risques tels que : *inondation, incendie, sismique, cyclone, tempête, canicule* ;

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise ;

ARRÊTE

Article 1 : Le plan communal de sauvegarde de la Commune de Valgelon-La Rochette est établi à compter de ce jour. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement affectant directement la commune ou dans le cadre d'une opération de secours de grande ampleur.

Article 2 : Le Maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande de Madame la Préfète de Savoie.

Article 3 : Le plan communal de sauvegarde fera l'objet de mises à jour, nécessaires à sa bonne application.

Article 4 : Le plan communal de sauvegarde a été présenté au conseil municipal, conformément à l'article R. 731-3 du code de la sécurité intérieure.

Article 5 : Le plan communal de sauvegarde est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Valgelon-La Rochette, le 4 juin 2026

Le Maire,
Jean-Pierre MERIEUX



Ampliation :

- Madame la Préfète
- Mme ou Mr le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Savoie
- Mme ou Mr le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Savoie
- Mme ou Mr le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Mme ou Mr le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
- Mme ou Mr le Directeur Départemental de l'Equipement
- Mme ou Mr le Chef de Centre de Secours de Valgelon-La Rochette
- Mme ou Mr le Chef de Brigade de Gendarmerie de Valgelon-La Rochette
- Mme la Présidente de la Communauté de Communes de Cœur de Savoie